

CHAMBRE DES COMMUNES

Le lundi 8 février 1971

La séance est ouverte à 2 heures.

AFFAIRES COURANTES

AFFAIRES EXTÉRIEURES

LE MOUVEMENT DE TROUPES SUD-VIETNAMIENNES AU LAOS—LA DÉCLARATION DU MINISTRE

[Traduction]

L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Les députés sont au courant du mouvement de l'armée sud-vietnamienne au Laos, avec l'appui de l'aviation américaine et d'autres effectifs postés au Sud-Vietnam.

Le gouvernement s'inquiète évidemment de toute violation de la neutralité du Laos et, en tant que signataire du Protocole de 1962 de l'Accord de Genève sur le Laos et en tant que membre de la Commission internationale de contrôle sur le Laos, nous appuyons entièrement la demande du premier ministre laotien, le prince Souvanna Phouma, que la neutralité du Laos soit respectée par toutes les parties.

Le gouvernement royal laotien s'est plaint depuis plusieurs années auprès de la Commission internationale de contrôle de la violation de la neutralité laotienne par des états voisins et à plusieurs reprises nous avons demandé que la Commission enquête sur ces plaintes. Malheureusement nous n'avons pu réussir à convaincre nos collègues de la Commission à entreprendre une telle enquête; la dernière plainte remonte au milieu de l'année dernière et elle concernait le Nord-Vietnam. Malgré cet échec nous avons ordonné au représentant canadien au sein de la Commission d'exiger que des membres de la Commission soient convoqués de toute urgence afin de discuter de la situation au Laos du Sud et d'entreprendre les démarches appropriées pour ouvrir une enquête sur toutes les plaintes actuellement en suspens concernant les violations de la neutralité du Laos par quelque puissance étrangère que ce soit.

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, puis-je dire quelques mots en guise de réponse à la déclaration du secrétaire d'État aux Affaires extérieures, vu que le député de Fundy Royal n'a pas entendu toute la déclaration et que le secrétaire d'État aux Affaires extérieures n'a pas donné d'avis préalable d'une déclaration à ce propos.

• (2.10 p.m.)

Je dois dire, tout d'abord, qu'en se contentant de protester à nouveau contre la violation de la neutralité du Laos, le Canada n'accomplit pas grand-chose. Cette

démarche en soi, nous donne peut-être le sentiment d'être plus vertueux que certains voisins, mais elle ne contribue nullement au rétablissement de la paix au Laos. Je suis heureux que le secrétaire d'État aux Affaires extérieures ait renouvelé ses efforts en vue d'obtenir que la Commission fasse enquête. Cette initiative aura assurément l'appui de mon parti. Le ministre n'a cependant pas mentionné quels moyens, s'il en est, on utilise pour obtenir l'appui d'autres pays. Autrement dit, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures n'a pas clairement expliqué s'il s'agit simplement d'une requête du Canada à laquelle aucune suite ne sera donnée ou bien si le Canada s'emploie avec énergie et sur divers fronts à obtenir l'appui d'autres pays pour la remise en activité de la Commission et la tenue d'une enquête de ce genre. Faire cette demande peut être utile en soi, mais il se peut qu'on puisse sans inconvénient la laisser sans suite. Il faudrait que le secrétaire d'État éclaire davantage la question en précisant les intentions du gouvernement canadien à cet égard.

M. Andrew Brewin (Greenwood): Monsieur l'Orateur, cette invasion du Laos par les troupes du Sud-Vietnam aidées de celles des États-Unis menace d'envenimer encore cette guerre désastreuse. Elle menace de faire accumuler les désastres. Je suis heureux que le secrétaire d'État aux Affaires extérieures ait pu nous dire que le Canada avait élevé une protestation. Je me demande si c'est bien ce qu'il faut faire, alors que les deux adversaires ont violé à maintes reprises la neutralité du Laos et du Cambodge et que les accords de Genève ont été mis en pièces par les belligérants, je me demande si la dignité du Canada s'accommode de ce que nous demeurions membre de la Commission internationale de contrôle qui n'exerce en fait aucun contrôle dans ces pays. Je me demande si nous ne devrions pas envisager sérieusement de nous en retirer. Pour ma part, je préférerais de beaucoup qu'on réactive la Commission internationale de contrôle s'il était possible de la rendre efficace, sinon, j'aimerais la voir dissoute.

Pour terminer, je tiens à dire que même si les Nations Unies n'ont pas toujours été efficaces, elles n'en demeurent pas moins le forum international où sont exposés les problèmes de conscience de l'humanité et je me demande si les violations des règles répétées en Asie du Sud-Est devraient encore une fois être soumises au forum des Nations Unies.

[Français]

M. Romuald Rodrigue (Beauce): Monsieur l'Orateur, l'annonce, par le secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. Sharp), de l'invasion du Laos par les troupes sud-vietnamiennes nous attriste beaucoup. Il ressort de tout cela que la population de ce pays aura à souffrir, à faire des sacrifices à cause de cette guerre qui dure déjà depuis une trentaine d'années.